Flâneur d'Or 2017

Promenade de l'Aire, Genève

Groupement Superpositions

Promenade de l'Aire, Genève

L'Aire s'écoule au Sud de Genève à travers une plaine historiquement consacrée à l'agriculture. De la fin du XIXème siècle jusqu'aux années 1940, la rivière a été progressivement canalisée pour maîtriser ses crues. En 2001, l'Etat de Genève organisa un concours en vue de redonner à la rivière un cours plus naturel.

Le groupe Superpositions a proposé un plan qui combine le canal préexistant transformé avec un nouvel et vaste espace parallèle de divagation pour la rivière. Dans cette nouvelle organisation, le canal devient l'indicateur des transformations en cours, une ligne de référence donnant au visiteur la possibilité de comprendre, de ressentir un «avant» et un «après».

Jardin linéaire

Notre projet tente une démarche dans laquelle les améliorations environnementales nécessaires et urgentes sont intégrées dans des modifications culturelles plus vastes. L'organisation complexe du projet associe le nouvel espace de liberté de la rivière à une suite linéaire de jardins implantés dans l'ancien canal. En réalité, c'est tout le projet qui devient un seul «jardin linéaire». Face à la morphologie originale des montagnes du bassin versant et aux traces bien visibles inscrites par les activités humaines, ce long jardin linéaire organise les vues, les confrontations, les présences et les matériaux de manière à faire naître dans ce territoire précieux et fragile des questions, des inquiétudes et des espoirs.

Le nécessaire calme et l'intériorité sans lesquels il n'y a pas de véritable jardin est recherché tout au long des différents lieux et parcours. L'empreinte du canal est un dispositif fondamental pour construire cette intériorité. Une trace permanente qui limite et cadre une suite de situations, destinées à renouveler l'attention des visiteurs, à proposer une nouvelle découverte des lieux, par de nouvelles sensations, par une suite de chocs émotionnels. Ces situations visent à déclencher un processus de mémoire involontaire, le seul capable de faire une collision d'espace et de temps. Une dalle de béton surplombe l'eau et vous invite à venir tout près, à sentir et toucher l'eau. Une tentative d'éveiller tous les sens.

adresse du projet	Plaine de l'Aire, Genève
type de mandat	Renaturation de la rivière Réorganisation des promenades publiques Nouveaux espaces d'accueil du public Nouveaux franchissements
maître d'ouvrage	Etat de Genève
maître d'oeuvre	Groupe Superpositions **(www.superpositions.ch)** Georges Descombeset architectes Atelier Descombes Rampini architectes B+C Ingénieurs hydrauliciens ZS ingénieurs civils Biotec Biologie appliquée
étude, réalisation	2003 - 2016
dimensions	5 km - 50 Ha
coût	60'000'000 Fr.

Promenades, accueil du public

Le projet de renaturation de l'Aire est l'ossature d'une réorganisation territoriale et paysagère de toute la plaine de l'Aire sur une longueur totale de 5km. Définie dans le plan directeur cantonal de Genève comme une pénétrante de verdure, ce dispositif territorial permet de relier la ville de Saint-Julien en France avec le centre-ville de Genève.

C'est à partir du cours d'eau que sont établis de nouveaux rapports qui équilibrent, d'une part, les besoins de production agricole, de développement urbain et d'espaces de loisirs et, d'autre part, la nécessité de reconstituer des milieux naturels étendus et continus. Le projet consiste en fait en une véritable «restauration» du territoire, puisqu'il reconstruit des dispositifs paysagers - fossés, haies, bosquets, marais - aujourd'hui presque entièrement disparus, mais bien lisibles sur les cartes et documents historiques. La structure paysagère proposée assure à la fois l'écoulement des eaux, les continuités végétales et animales nécessaires, ainsi que l'insertion d'un vaste maillage de promenades dans le tissu des cheminements existants. Elle est garante de la sécurité des territoires et des hommes et de la possibilité de l'insertion d'activités humaines compatibles avec les principes du développement durable.

L'ancien canal, les plantations et les promenades qui l'accompagnent forment un ensemble remarquable où s'alternent des vues lointaines sur le paysage et d'autres plus confinées par les bois, lesquels révèlent la position des anciens méandres de la rivière. Le calme, la beauté et la commodité des lieux attirent de très nombreux promeneurs. La clarté de l'organisation paysagère permet de maintenir ces promeneurs le long de tracés définis, soulageant ainsi la pression sur les milieux naturels et les cultures.

L'ancien canal de l'Aire, trace du travail des hommes dans leur effort de maîtrise du territoire agricole, est le support maintenu visible des changements proposés. Les courbes de la nouvelle rivière dialoguent avec la rectiligne du tracé conservé de l'ouvrage historique, qui est réinvesti comme espace d'accueil du public et extension de la promenade.

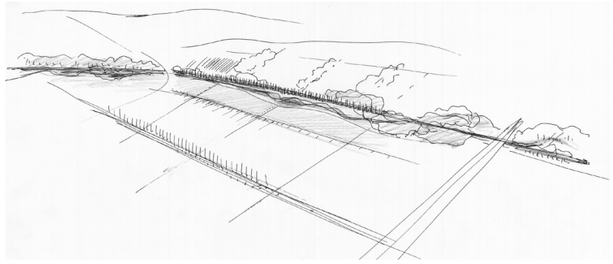

Cheminements

Avant sa transformation, l'ancien canal était bordé sur ces deux rives de routes en enrobé accessibles au trafic motorisé. Le site était déjà connu des promeneurs, mais la configuration des chaussées, étroites et démunies de trottoirs, n'était pas adaptée aux mobilités douces. Par ailleurs, la promenade longeant l'Aire croisait en plusieurs endroits des axes routiers sur lesquels circulent un trafic important et les traversées piétonnes étaient mal sécurisées.

La totalité de la promenade a aujourd'hui été coupée au trafic motorisé, permettant d'offrir à la population une promenade réservée entièrement aux mobilités douces sur une longueur d'environ 5km. Seuls de courts tronçons restent accessibles aux riverains pour accéder à leur habitation. Les chaussées en enrobés ont été supprimées et remplacées par des cheminements en gravier argilo-calcaire. Certains axes routiers perpendiculaires ont également été coupés à la circulation et transformés en promenades. Dans les cas où ces axes ont dû être conservés, les traversées ont été réaménagées de façon sécurisée. Il est par conséquent aujourd'hui possible de se rendre à pied ou à vélo de Saint-Julien (France) aux portes de la ville de Genève en enpruntant un itinéraire réservé uniquement aux mobilités douces

Franchissements

Etant donnée l'augmentation importante du gabarit de la rivière par rapport à celui de l'ancien canal, la quasi-totalité des franchissements a dû être renouvelée. Le pont routier de Lully, recevant un axe de circulation du réseau primaire du canton, a vu sa longueur initiale de 20 mètres augmenter à 80 mètres, cette nouvelle longueur permettant à la fois de franchir le cours d'eau revitalisé et de ménager un large passage inférieur pour la promenade afin d'éviter tout conflit avec les véhicules motorisés. De nouvelles passerelles, réservées uniquement aux mobilités douces, ont également été réalisées. Ces passerelles, qui complètent le maillage des promenades, offrent à la fois des points de vues privilégiés sur le nouveau cours d'eau.

Espace public rural

Paradoxalement, si les villes sont généralement aménagées d'espaces publics de détente (places, parcs, squares), de tels lieux font souvent défaut à la campagne. Lieu de production par essence, elle est toutefois devenue un lieu de villégiature et les espaces d'accueil du public y sont parfois rares. Le projet de revitalisation de l'Aire a été l'occasion d'offrir à la population genevoise un véritable « espace public rural » qui s'étend sur l'ensemble du linéaire de la rivière.

L'espace de l'ancien canal a été partiellement remblayé et transformé en un vaste jardin linéaire le long duquel alternent pelouses, plans d'eau et surfaces aménagées plus spécifiquement pour l'accueil du public. De longs bancs ponctuent ce jardin et une pergola évoquant le vocabulaire des serres agricoles l'enjambe, offrant un lieu privilégié pour le pique-nique ou pour la tenue de petites manifestations. Des emmarchements permettent d'accéder aux plans d'eau des anciennes chutes du canal conservées.

Le long de la promenade de l'Aire, une série de petites places publiques ont été aménagées dans des lieux privilégiés à proximité immédiate de la nouvelle rivière, aux croisements des parcours historiques ou à l'orée de clairières existantes. Ces espaces de détente, réalisés en gravier argilo-calcaire, sont équipés de bancs, de tables et de généreuses banquettes en bois ainsi que de fontaines. Par ailleurs, la promenade est ponctuée de larges emmarchements en béton qui permettent d'accéder à la rivière et de jouir des vues sur le paysage proche et lointain.

A l'instar de l'ancien canal, la réalisation d'un système nécessaire de régulation des débits de la rivière et de protection contre les crues a été l'occasion d'imaginer un vaste jardin au bord de l'eau. Deux digues implantées parallèlement au cours d'eau définissent en effet un jardin intérieur ou l'accès à l'eau est garanti par des plateformes qui offrent des situations en balcon au-dessus de la rivière.

En complément aux promenades et aux jardins, les discussions avec les communes riveraines ont abouti à la réalisation d'un pavillon couvert qui permet l'organisation de manifestations ainsi qu'à la plantation d'un verger composé d'une grande variété d'arbre fruitiers et offerts en « libre-service » à la population.

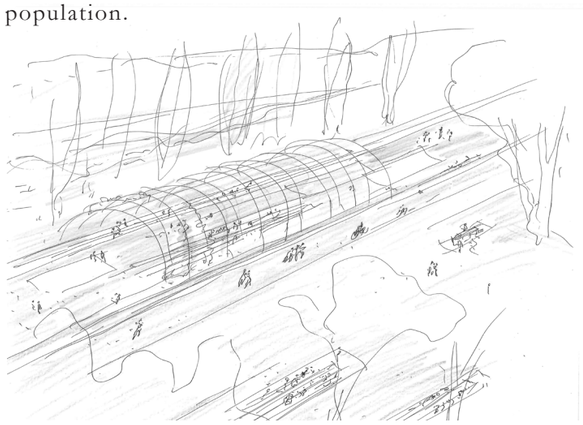

Chemins agricoles

Le projet pour la revitalisation de l'Aire a également été l'occasion de restaurer et de compléter le réseau des chemins agricoles d'entente avec les agriculteurs riverains, permettant ainsi d'optimiser la cohabitation entre les besoins du monde agricole, les nouveaux milieux naturels et la fréquentation accrue du public.

Mobilité réduite

L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite a été assurée pour ensemble des nouvelles promenades et des espaces d'accueil du public. A chaque changement de niveau, des rampes en béton dont la pente n'excède jamais 5% ont été réalisées.

Une attention particulière a été portée aux personnes se déplaçant en chaise roulante dans le design du mobilier. Pour chaque tables de pique-nique, un banc a été construit plus court afin qu'une personne en chaise roulante puisse s'attabler avec ses compagnons. Les fontaines ont été étudiées afin de pouvoir poser ses affaires sur une table et approcher frontalement du goulot en chaise roulante pour pouvoir y boire. Certains bancs en béton ont également été construits avec plusieurs hauteurs d'assise, une hauteur standard, une hauteur de 60cm pour les personnes âgées ainsi qu'une hauteur plus importante les personnes ayant des difficultés à s'assoir.

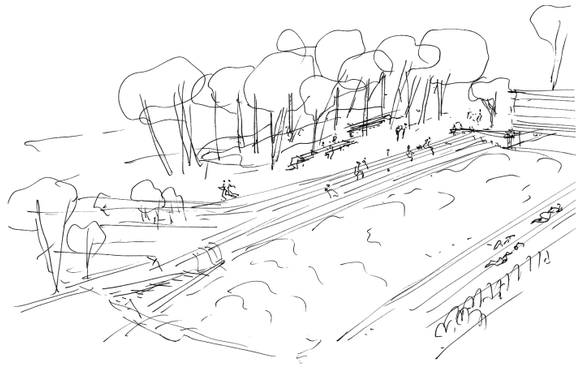

Données quantiatives

7 km de promenades
30'000 m2 (3ha) de jardins et d'espaces de détente
3 nouvelles passerelles pour piétons et vélos
1 nouveau pont trafic motorisé et mobilités douces
3 ponts améliorés pour les mobilités douces
5 km de chemins agricoles
1 km de nouvelle piste cyclable
4,5 km de routes fermées au trafic motorisé

Processus d'élaboration

Participation

Le long processus d'élaboration du projet a fait l'objet d'un suivi par un comité de pilotage regroupant les représentant de tous les services de l'Etat concernés. Cette concertation a permis de confronter les besoins spécifiques liés à l'aménagement du territoire, à l'agriculture, à la protection de la nature, à la mobilité et à la sauvegarde du patrimoine afin de pouvoir les concilier dans un projet commun.

Au vu de la complexité des enjeux territoriaux et sociaux, l'avancement du projet a par ailleurs été périodiquement présenté et discuté au sein de la ***Charte Aire***, organne qui regroupe les représentants de l'ensemble des communes riveraines, les associations d'usagers du site et de protection de la rivière ainsi que les agriculteurs locaux. Cet échange continu a permis de cerner au mieux les attentes, les espoirs et les besoins des différents usagers du lieu et de répondre au mieux à leurs expectatives.

Organigramme du projet

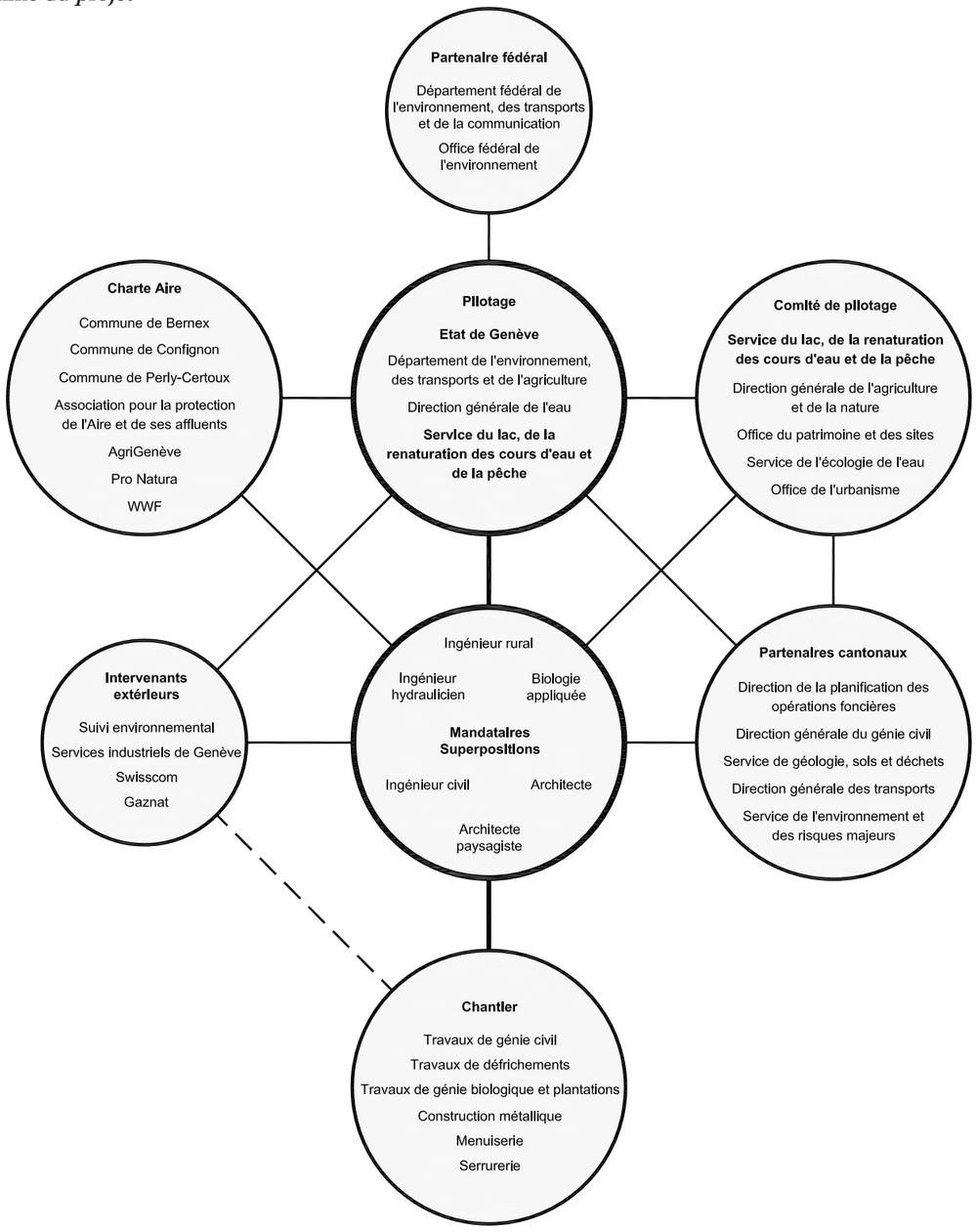

Réflexion pluridisciplinaire

La constitution dans le cadre d'un projet de renaturation d'un cours d'eau d'une équipe pluridisciplinaire de mandataires constituée d'architectes, d'architectes-paysagistes, de biologistes, d'ingénieurs civils, d'ingénieurs hydrauliciens et d'ingénieurs ruraux a permis de mener une réflexion riche et d'apporter une réponse appropriée au regard de la complexité du contexte. Cette confrontation des diverses expériences a permis d'aboutir à un résultat innovant en matière de revitalisation des cours d'eau ainsi qu'à la création d'un véritable espace public rural.

Information / publication

Avant le démarrage des deux principales phases de travaux, des plaquettes d'information présentant l'historique et l'évolution du projet, les enjeux et les solutions retenues ont été publiées et distribuées à aux habitants des communes riveraines. De plus, à la fin de chaque étape, ***The River Chronicle***, journal regroupant photos de la réalisation et articles régigés par des professionels, a été largement distribué. Par ailleurs, un pavillon d'information a été installé à proximité du site pendant le chantier, qui permettait aux riverains et autres curieux de s'enquérir sur l'avancement des travaux.

Exemples de pages des plaquettes d'information

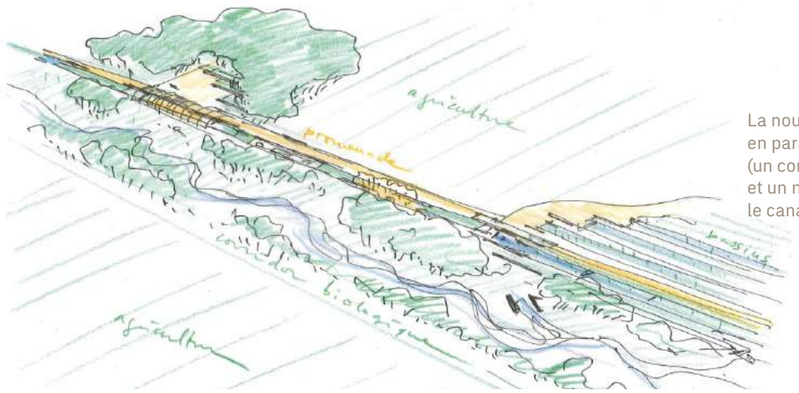

Troisième étape
Introduction
38-39

La nouvelle organisation territoriale proposée met en parallèle le nouvel espace de liberté de la rivière (un continuum biologique de plus de deux kilomètre) et un nouvel « espace public rural » constitué par le canal transformé et la promenade de l'Aire.

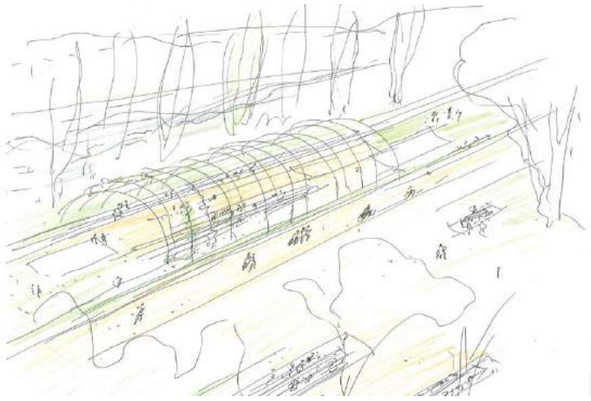

Troisième étape
Territoire et aménagement
48-49

A proximité du milieu urbain, une coordination attentive avec la planification urbaine et l'aménagement des espaces destinés aux loisirs est nécessaire. C'est aussi une occasion de mettre en réseau les sites naturels d'importance particulière dans le but d'assurer leur protection.
Le projet se développe en conformité avec le plan directeur cantonal et le projet d'agglomération franco-valdo genevois qui définissent les principes d'aménagement des « pénétrantes de verdure » accompagnant les cours d'eau et formant de grands espaces qui s'insèrent dans l'espace urbain à partir de la campagne.

River Chronicle I et II

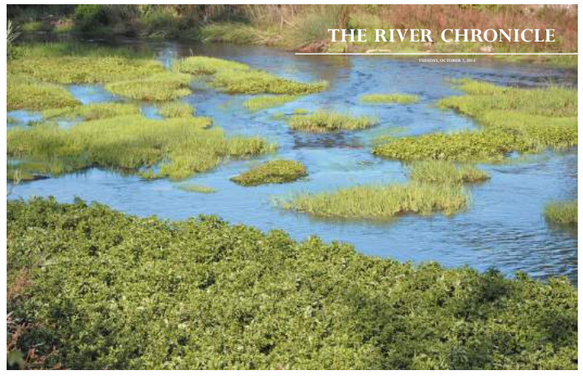

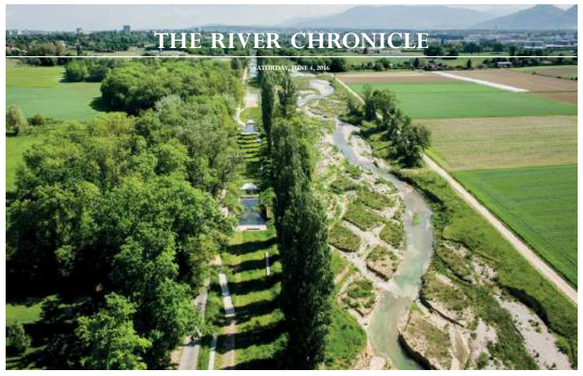

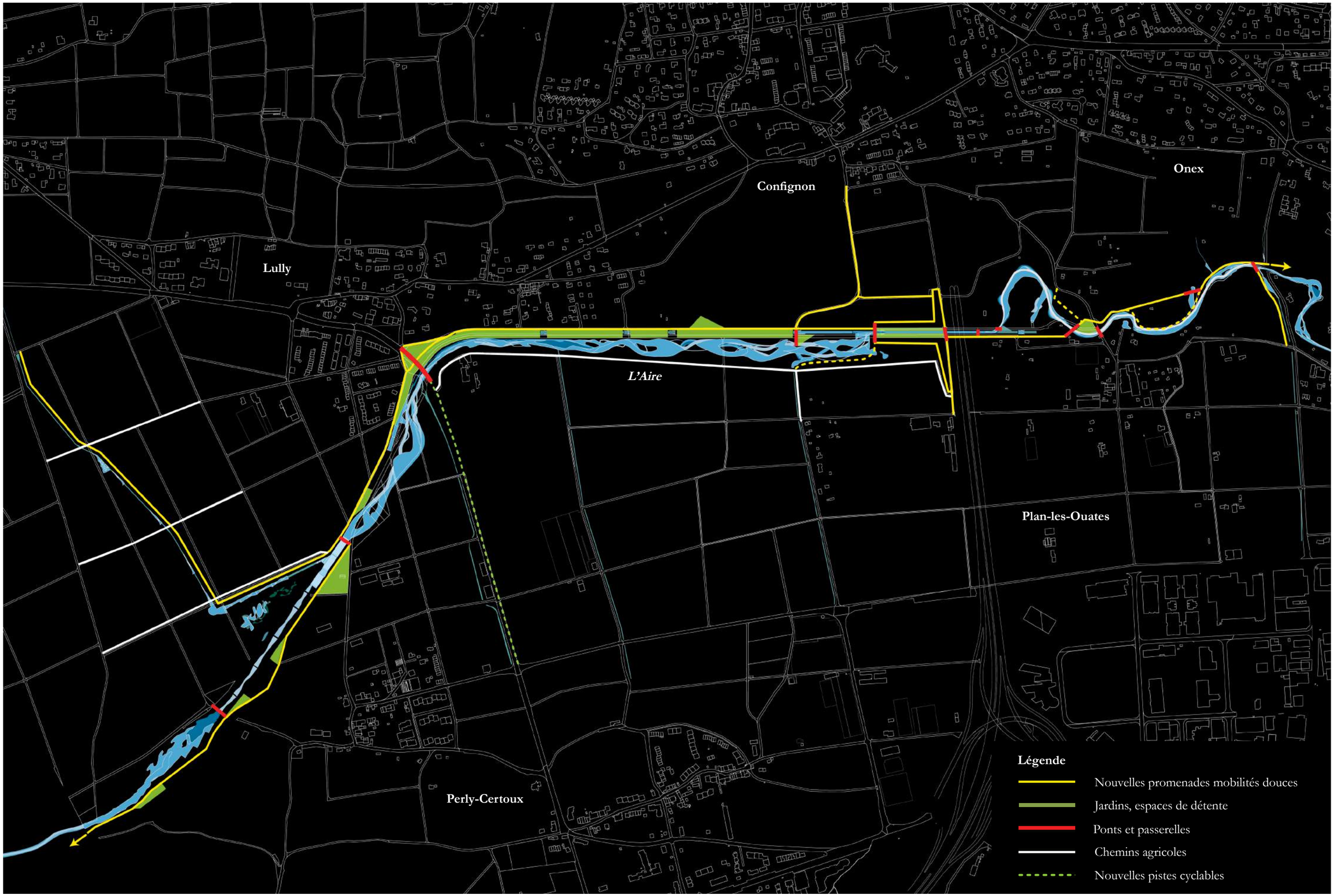
Lully
Confignon
Onex
L'Aire
Plan-les-Ouates
Perly-Certoux
Légende
Nouvelles promenades mobilités douces
Jardins, espaces de détente
Ponts et passerelles
Chemins agricoles
Nouvelles pistes cyclables

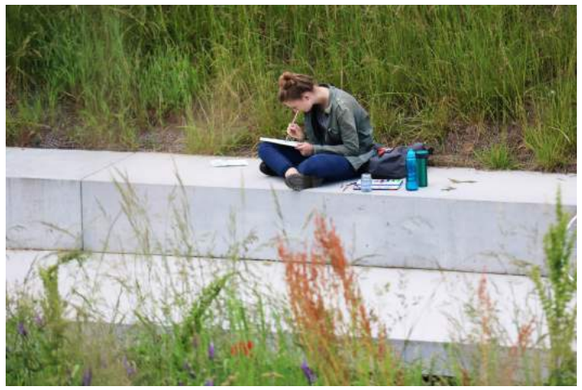

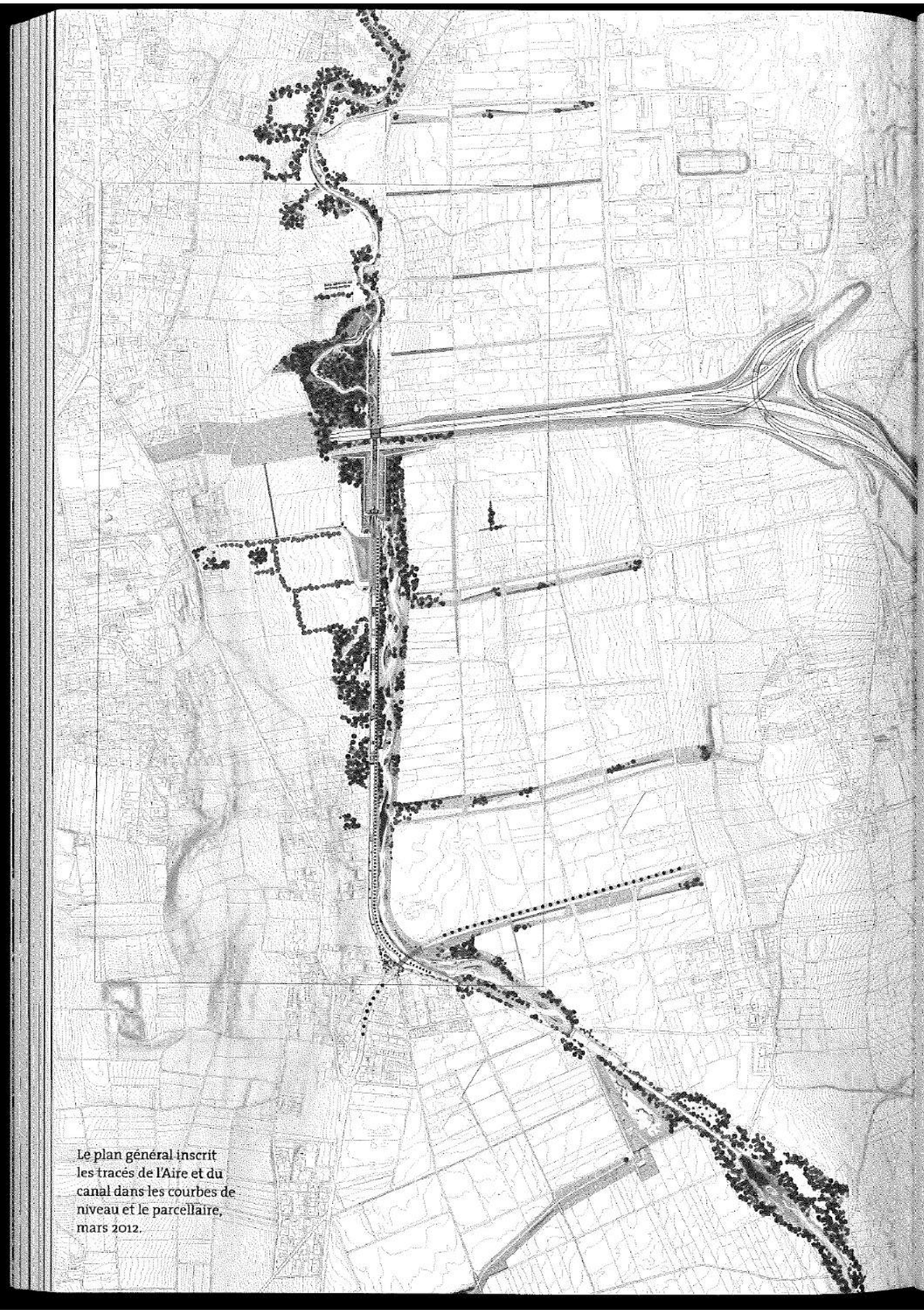

Le plan général inscrit les tracés de l'Aire et du canal dans les courbes de niveau et le parcellaire, mars 2012.

Un ouvrage paysager de grande échelle et de grand souffle se développe aux portes de Genève : la revitalisation de la rivière de l'Aire, réalisée par un groupement pluridisciplinaire conduit par les architectes Georges Descombes et ses partenaires du bureau ADR. À la convergence entre écologie, architecture et urbanisme, l'infrastructure paysagère qui se met en place produira un effet déterminant sur l'évolution de la ville.

Lorette Coen

L'Aire, la rivière qui travaille à distance pour la ville

Lorette Coen est critique, commissaire d'expositions et spécialiste du paysage.

L'idée tient tout entière en un seul mot : superpositions. Elle se résume en un simple croquis à main levée : un faisceau de lignes qui serpentent, fluides, et croisent une ligne droite, nette, horizontale. L'Aire divague librement à travers la plaine, mais la libération de ce cours d'eau genevois n'a pas entraîné l'effacement de son canal. Entre la rivière et le bel ouvrage rectiligne qui retenait ses caprices, une cohabitation heureuse a été trouvée. La revitalisation de l'Aire et de sa plaine vient de valoir à ses auteurs la prestigieuse distinction suisse du paysage, le prix Schulthess des jardins 2012. Entrepris discrètement voilà plus de dix ans, ce chantier de longue dimension et de longue durée fait l'objet d'un intérêt croissant. On vient de loin, non seulement pour observer une réalisation remarquable mais surtout pour comprendre une méthode.

Jardins ? Paysage ? Ou encore aménagement du territoire, restauration environnementale ? Le projet de l'Aire, qui se déroule en zone rurale et s'étend jusqu'en ville, dans le secteur Praille Acacias Vernet, dit du PAV, considéré comme décisif pour l'avenir du développement urbain de Genève, relève de ces différentes catégories et d'autres encore ; mais il les déborde. L'équipe pluridisciplinaire qui le réalise est composée de l'architecte Georges Descombes et de l'atelier ADR (Julien Descombes et Marco Rampini, architectes), associés à Biotec, hydrobiologiste, et à Léman-eau, ingénieurs écologues, pour former le groupement Superpositions. Elle fait du projet

SUPERPOSITIONS 4 rue du Beulet CH 1203 Genève tél:+41 22 338 02 30 courrier@adr-architectes.ch

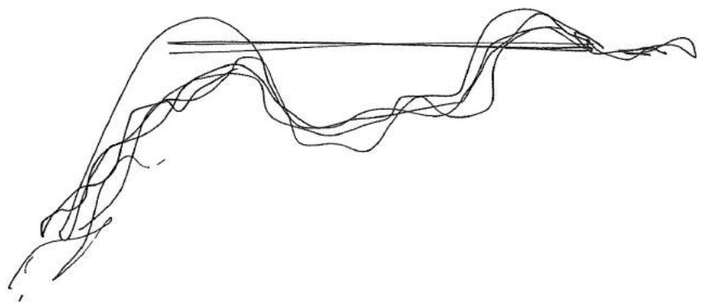

L'idée du projet « Superpositions » résumée en quelques traits : le canal conservé et la nouvelle rivière.

le lieu d'une expérience complexe, conduite en douceur et en profondeur, dont les enseignements pourraient bénéficier à la ville.

Approche globale

« La vaste infrastructure paysagère qui, par le jeu renouvelé entre canal et rivière, se met en place, fera de l'Aire le moteur d'une réorganisation territoriale de grande ampleur. Déterminante pour toute la plaine, levier peut-être aussi pour l'aménagement du PAV », avance avec prudence Georges Descombes. En effet, cette rivière qui prend sa source au pied du mont Salève, en Haute-Savoie, s'enfonce sous terre en traversant précisément le périmètre du PAV, juste avant de se jeter dans l'Arve, non loin de la jonction de ce fleuve avec le Rhône, en pleine ville. Ce tronçon final, remis à ciel ouvert, pourrait constituer un élément fort de l'ossature du nouveau quartier.

Si, à Genève, la prudence est de mise, c'est que, depuis plusieurs décennies, le canton se trouve en proie à des tensions et des conflits récurrents qui affectent son développement urbanistique. Blocages, entraves, lenteurs découragent toute velléité quelque peu ambitieuse, en fort contraste avec le dynamisme dont ont su faire preuve, durant la même période, de grandes villes de Suisse alémanique comme Zurich ou Winterthour. Les autorités peinent à trouver une issue à cette situation et à la crise aiguë du logement subséquente, qui menace l'essor d'un canton fort prospère.

Par ailleurs, le même canton se montre parfaitement capable de mener de manière efficace et tranquille des opérations d'une exceptionnelle envergure. En particulier celle qui concerne la cohabitation avec l'eau. Après avoir réalisé une carte complète de ses zones inondables, Genève a lancé un programme de renaturation pour l'ensemble de ses cours d'eau, assorti d'une loi, votée en 1997, qui en prévoit le financement. D'une portée

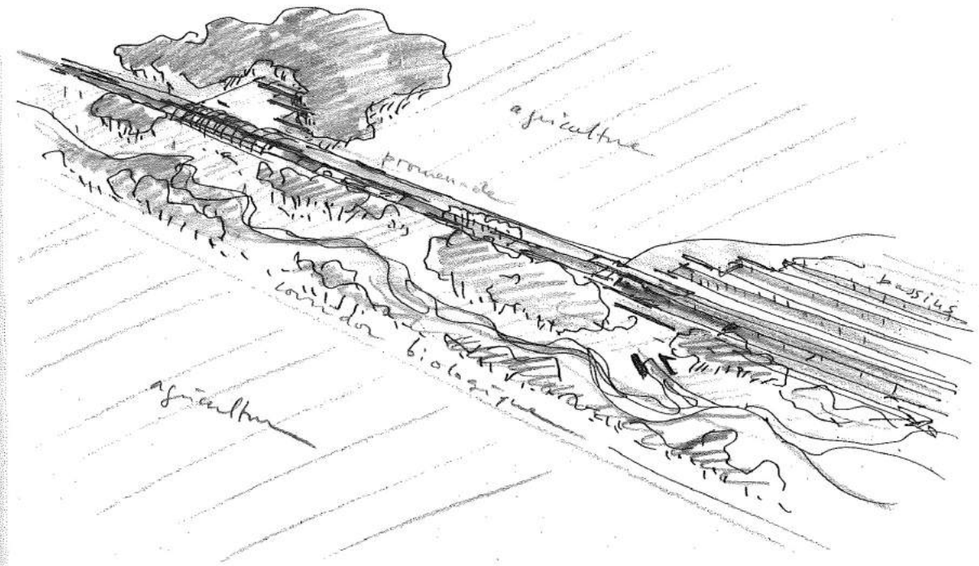

Le canal fait office de seuil. Son maintien contribue à clarifier le paysage.

considérable, la revitalisation du réseau des rivières, dont le projet de l'Aire fait partie, devrait entraîner la régénération progressive de toute la région. Sa mise en œuvre progresse régulièrement : en quinze ans, les travaux engagés ont déjà produit des effets notables, des kilomètres de cours d'eau et de rives ont été rendus à la vie, des zones humides et des plans d'eau restaurés et des hectares de réserves naturelles réhabilités.

L'Aire, qui court sur quelque onze kilomètres dont neuf en territoire genevois, avait été définie d'emblée comme prioritaire en raison de ses crues répétées — notamment celle qui avait frappé de manière traumatisante le village de Lully en 2002 — et de l'état déplorable de ses eaux. La mission assignée prescrivait d'en rétablir la valeur biologique, d'assurer la sécurité des personnes et des biens, de même que la préservation de la nature et du paysage et l'accès de la population à l'eau. Cependant, il ne suffisait pas de disposer d'une loi, ni de moyens, ni même d'un programme. La contrainte tout comme l'intervention spécialisée ou sectorielle ayant montré leurs limites, il fallait prendre appui sur un projet convaincant. Un abordage global s'imposait, capable de reconsidérer l'équilibre d'une vaste région, comprenant des exploitations agricoles, des établissements urbains, des zones de détente et de loisirs, en interaction permanente avec la ville toute proche avec laquelle de nouveaux rapports devaient être trouvés.

SUPERPOSITIONS 4 rue du Beulet CH 1203 Genève tél:+41 22 338 02 30 courrier@adr-architectes.ch

La dimension paysagère

À l'issue d'une procédure de mandats d'études parallèles, la proposition présentée par le groupement Superpositions s'est imposée. Avec un soulagement perceptible, Alexandre Voisard, directeur du Service de renaturation des cours d'eau genevois, lui-même biologiste spécialiste des eaux, déclare : « Passage à l'an 2000 : les architectes entrent dans le jeu et apportent la dimension paysagère. » Il ajoute : « On dispose maintenant de toutes les compétences pour mener à bien un projet où les intelligences des uns et des autres ne sont pas superflues, vu la multiplicité des objectifs. Il faudra juste apprendre à travailler ensemble sur de la matière vivante... »

L'architecte Julien Descombes commente : « Dans une approche intelligente et novatrice, le cahier des charges du concours fixe le principe d'une participation de groupements, associant les connaissances hydrauliques et techniques des bureaux d'ingénierie aux bureaux de biologistes, mais surtout également aux architectes et aux architectes paysagistes. »

Désormais, le traitement de la rivière n'est plus l'affaire exclusive des ingénieurs. Il n'est plus question de « correction », de « rectification » ou encore de « domestication ». Fondé sur une approche globale et pluridisciplinaire, le projet placé sous la direction de Georges Descombes et du bureau ADR s'inscrit dans la continuité de la vie et de l'histoire de la rivière.

Sur les cinq kilomètres et demi d'étendue de l'ouvrage, le cours d'eau gagne un nouvel espace de divagation. Le projet bénéficie des connaissances les plus avancées en géomorphologie fluviale et en écologie des rivières. Une morphologie adéquate permet à la vie d'y reprendre son cours et restitue à l'ensemble de son système ses fonctions naturelles de ruissellement, de drainage et de régénération. Mais aussi, des aménagements tels que parcs, fontaines, bancs, viennent enrichir l'espace public rural. Le canal, magnifiquement bordé de peupliers, n'est pas supprimé mais intégré au dispositif ; il fait désormais office de seuil entre l'espace de promenade et les secteurs en voie de reconstitution, protégeant la rivière de trop grosses pressions. Son maintien contribue à définir et clarifier le paysage : d'un côté, l'agriculture, de l'autre, les zones résidentielles.

La première phase des travaux s'était déroulée sur un tronçon pilote d'une surface modeste, qui avait servi de laboratoire et de lieu d'apprentissage. La deuxième phase, achevée en 2010, a permis la sécurisation complète de Lully, ainsi que la création d'un nouveau lit pour la rivière sur environ deux kilomètres. Le chantier de la troisième, d'extension analogue, s'ouvre en septembre et s'achèvera à la fin de 2014. La restauration du cours d'eau entre les deux étapes précédentes sera alors complétée et la sécurité en aval améliorée, notamment dans le secteur du PAV. « Nous l'attendons avec impatience, elle constitue pour nous le cœur du projet. Nous verrons alors se dégager la belle perspective droite du canal, accompagnée du mouvement libre de la rivière », explique Julien Descombes. La beauté plastique du projet révélera alors toute sa force. C'est dans cette phase aussi que l'ouvrage, se rapprochant de la ville, se transformera en parc linéaire composé d'une séquence de prairies, d'une vaste pergola, de pelouses, de jardins d'eau insérés dans le canal auquel des rampes offriront désormais l'accès.

Aujourd'hui déjà, un couvert pour l'ombre et les pique-niques a été dressé et d'amples emmarchements mènent vers l'eau. De grands blocs de pierre savamment disposés, une multitude d'interventions d'une simplicité extrêmement élaborée, comme la passerelle des Bis construite tout en bois, des chemins de promenade, de haltes de jeu et de repos, rappellent discrètement que des architectes sont à l'œuvre ici, qui confèrent un rythme et mettent délibérément en scène ce paysage. Dans le projet élaboré pour l'Aire par Georges Descombes et le bureau ADR, nature et culture ne se contredisent pas, au contraire.

Faire sauter les verrous

Outre la collaboration entre disciplines, il a fallu réussir de multiples concertations entre les différents groupes d'intérêt. Au fil du temps, non sans incompréhensions ni rudes batailles, à coups de négociations, de concessions et de contreparties, les protagonistes ont appris à se connaître et à se comprendre. Un « pacte de développement régional de négociation » réunit les agriculteurs et tous les milieux et associations concernés pour assurer la complémentarité des objectifs des uns et des autres. Enfin, comme l'Aire coule d'abord sur le territoire français, sa revitalisation s'inscrit dans le contrat de rivière entre Arve et Rhône, accord transfrontalier conclu en 2003 entre les nombreuses communes suisses intéressées et la Savoie voisine. D'ailleurs, une quatrième phase, qui exigerait une coordination, voire une maîtrise de l'œuvre franco-helvétique, pourrait peut-être permettre de traiter l'Aire en amont, jusqu'à la frontière, à Saint-Julien et au-delà.

La cinquième phase, étroitement liée au projet PAV, relève pour l'heure de l'hypothèse. Pourtant, « ce projet travaille à distance pour la ville », observe Georges Descombes. Et si, dans un contexte de tensions et de conflits récurrents attisés par les enjeux immobiliers qui entravent le développement urbanistique, la solution qui pourrait faire sauter les verrous était à chercher au bord de l'eau ? Dans le paysage, plutôt que dans les bureaux d'urbanistes ? Le réaménagement de l'Aire suggérerait alors comment relancer le développement territorial de Genève.

SUPERPOSITIONS 4 rue du Beulet CH 1203 Genève tél:+41 22 338 02 30 courrier@adr-architectes.ch

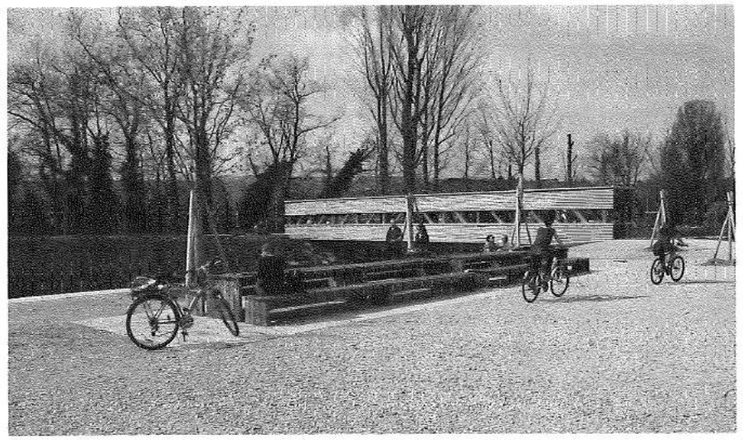

Passerelle des Bis et zone de détente.

Ce canton et république, qui vit dans l'aisance, en aurait-il besoin ? Durant trois à quatre décennies, peu d'opérations urbanistiques d'envergure ont vu le jour. Les projets ambitieux, trop souvent otages des groupes d'intérêt — locataires, agriculteurs, milieux immobiliers et financiers, défenseurs de l'environnement et du patrimoine, tous occupés à défendre leur pré carré — ont fait l'objet d'une méfiance systématique, exploitée par les factions politiques. La cité de Genève ne s'est pas rénovée ni embellie non plus. L'audace et l'invention architecturales ont été mises en échec. Adoptée pour combattre la spéculation et protéger les locataires, une décourageante carapace réglementaire dissuade les élans constructifs et se retourne contre ceux qu'elle devrait protéger.

Cette inertie se traduit aujourd'hui par un déficit vertigineux en matière de logement, en particulier pour les plus défavorisés. En contraste, la Genève des organisations internationales, qui bénéficie d'une législation spéciale et de contributions fédérales, élève des bâtiments prestigieux, tandis que ses fonctionnaires et collaborateurs échappent aux dures lois du marché immobilier local. Non sans irriter les citoyens modestes. Les chiffres le prouvent : l'abîme entre riches et pauvres se creuse de plus en plus. Genève souffre de clivages et de disparités énormes : entre petites communes et ville, que le système fiscal ne corrige pas ; entre ville et canton, en bisbille perpétuelle car leurs prérogatives se superposent trop souvent ; entre canton et région frontalière, d'où vient chaque jour le gros des travailleurs, où nombre de Genevois s'en vont résider pour payer moins d'impôts et des loyers plus bas.

Autant de facteurs qui favorisent les positions extrêmes, les mentalités antagoniques, les affrontements, et entravent la mise en place d'un

Passerelle des Bis, végétation spontanée sur les sédiments de la rivière.

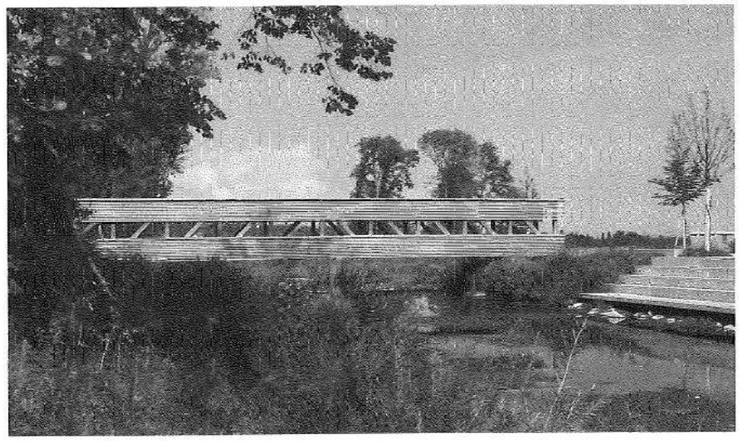

urbanisme concerté. Pour l'heure, le nouveau Plan directeur cantonal, soigneusement préparé dans les bureaux de l'administration, se heurte aux pires résistances et peine à passer la rampe institutionnelle et législative. Sans parler du Projet d'agglomération qui l'accompagne, vision pour l'avenir de Genève qui concerne également une partie du territoire du canton de Vaud et la couronne des communes françaises avoisinantes.

Une évolution discrète se fait pourtant sentir : alors que le Plan directeur cantonal actuellement en vigueur, adopté en 2001, négligeait les projets relatifs aux rivières, dans le nouveau, les cours d'eau figurent comme axes structurants. Au-delà de la conscience écologique, celle du paysage progresse. Un changement des mentalités s'annonce peut-être.

La perception d'un intérêt commun, qui fonde le consensus autour de l'Aire, se construit patiemment. Paysage et rivières imposent une pensée de la longue durée. Il en ira de même pour un futur projet urbain genevois, à condition qu'il soit sous-tendu par une volonté politique. Laquelle, sinueuse par définition, creuse son lit lentement mais sûrement. L.C.

Documents et photos : ADR architectes.

SUPERPOSITIONS 4 rue du Beulet CH 1203 Genève tél:+41 22 338 02 30 courrier@adr-architectes.ch

HOCH PART ERRE

Zeitschrift für Architektur, Planung und Design

12/15

Die Besten 2015: Wohnen auf Zeit, Drachen ohne Wind und Park im Kanal

Neues Flussbett: Die Aire sucht sich ihren Lauf selbst.

Alter Kanal: Er wurde zu einem langen Park umgestaltet.

Park statt Kanal

Mit der Renaturierung der Aire ist vor den Toren von Genf ein linearer Park in einem alten Kanal entstanden. Daneben sucht sich der Fluss seinen eigenen Lauf. Dafür gibt es den goldenen Hasen.

Text: Julia Hemmerling, Fotos: Fabian Unternährer

Der ehemalige Kanal in der Aire-Ebene ist teilweise zugeschüttet. Bänke, Treppen, Feuerstellen, Brunnen und eine Pergola säumen die Gerade.

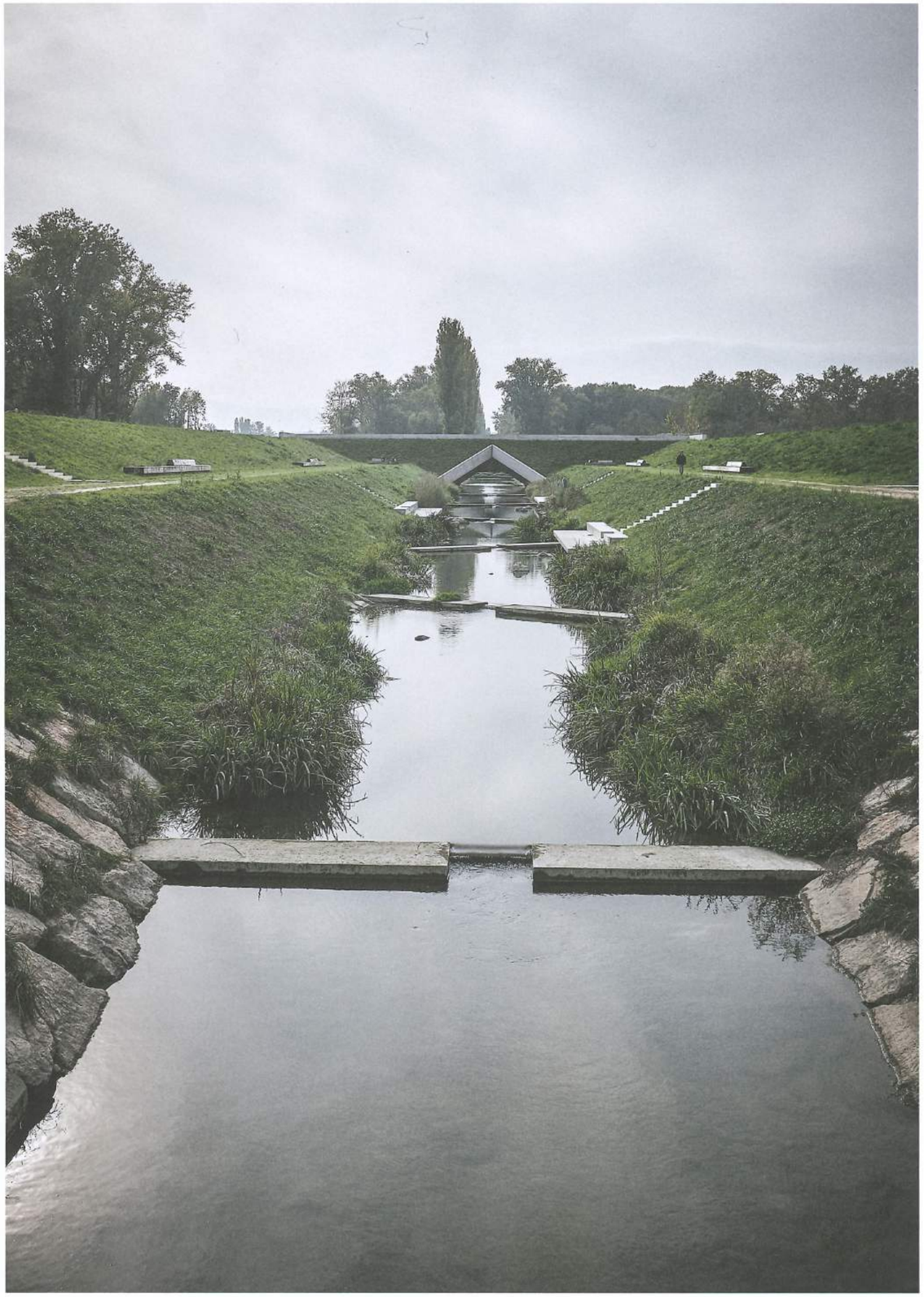

Der neue Damm bei der Autobahn in der Nähe von Confignon bei Genf soll das Hochwasser zurückhalten. Da dient der alte Kanal auch noch als Auffangbecken.

Rautenschneisen im neuen Flussbett parallel zum Kanal, Juni 2014.

Erodiertes Flussbett, Mai 2015.

Spaziergänger der Dörfer Plan-les-Ouates oder Confignon führt es schon lange zur Aire-Ebene hinaus, zunehmend aber auch Genfer. Seit 2002 wird am Stadtrand geplant und gebaut. Das Planerteam Superpositions nahm ein mächtiges Hochwasserschutzprojekt zum Anlass, den 15 Meter breiten, 1895 erstellten und in den 1930er-Jahren erweiterten Aire-Kanal zu entwässern und in einen Park umzugestalten. Die Aire haben die Planer in ein neues Bett parallel dazu verlegt. Die dritte Etappe des Projekts umfasst zwei der bis anhin fünf neu gestalteten Flusskilometer. Dabei sind zwei grosse, L-förmige Dämme am nordöstlichen Ende des Kanals gebaut und rund ein Kilometer des Kanals bis auf einen Meter Tiefe zugeschüttet worden. Wo früher Wasser floss, wird heute promeniert: Das Planerteam hat den bestehenden Gehweg um den Kanal verbreitert. Entstanden ist ein linearer Park. Unterbrochen wird die Gerade lediglich durch kleine, tiefer liegende Wasserbecken und eine Pergola, die einen Teil der Promenade räumlich fasst. Gesäumt von Sitzplätzen verbinden weisse Betontreppen und Rampen die Wasserflächen mit dem Gehweg.

Die Aire verläuft nun im offenen Feld. Kurz vor einem Damm zum Schutz der Autobahn wird sie zwar wieder in einem Stück Kanal gebändigt, doch der neue Flusslauf bildet einen dynamischen Kontrast zum linearen Park. Die Gruppe Superpositions hat über dieses Gegensatzkonzept viel diskutiert: Renaturieren? Ja! Aber wie künstlich etwas Natürliches schaffen? Indem sie Prozesse, nicht Formen plante, so die Lösung. Als Grundlage für das Flussbett, das inzwischen aussieht, als sei es schon immer da gewesen, diente ein gewaltiger Furchenraster, das Bagger in die Erde zogen – regelmässige, bis eineinhalb Meter tiefe Schneisen. Der Fluss suchte sich innert Monaten seinen Lauf im scharf geschnittenen Rautenfeld. Die Planer hatten sich bei der Bestimmung der Dimensionen an historischen Plänen des Flusslaufs orientiert. Die Kraft des Wassers ist beeindruckend: Das Rautenfeld um das mäandrierende Gewässer lässt sich nur noch erahnen. Georges Descombes, Architekt bei Superpositions, bezeichnet das Projekt und sein Resultat gerne als ‹Freiluftlaboratorium›. Denn es bot nicht nur Gelegenheit, an Ort und Stelle auszuprobieren, auch zeigt es dem Betrachter natürliche Vorgänge auf.

Die grossflächigere Verteilung der Aire erlaubt mehr Wasser, mehr Wasser sorgt für mehr Leben. Die breitgefächerte Flora und Fauna eröffnen sich den Spaziergängern durch die unmittelbar sichtbare Pflanzen- und hörbare Tiervielfalt. Sie offenbaren, was in diesem ‹Labor› getestet wurde – ein grossflächiger Experimentiergarten. Die dialogische Herangehensweise des interdisziplinären Planerteams führte auch zu vielschichtigen und multifunktionalen Elementen: Der neue Damm etwa ist Schutzwall und Aufenthaltsort zugleich, der renaturierte Flusspark Erholungsort ebenso für den Menschen wie für die Natur.

3. Etappe
Flussrenaturierung Aire, 2015
Zwischen Confignon GE und Plan-les-Ouates GE
Bauherrschaft: **Kanton Genf, Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture**
Gestaltung: **Gruppe Superpositions, Genf**
Baubeginn: **2002**
Baukosten (3. Etappe): **Fr. 33 Mio.**
Gesamtkosten (1.–3. Etappe): **Fr. 59,5 Mio.**

Die Jury sagt

Alles fliesst mit ein

Die im Jahr 2002 begonnenen Arbeiten sind ein Vorzeigebeispiel des interdisziplinären Arbeitens: Architektur, Landschaftsgestaltung, Biologie und Ingenieurskunst – die Planungsgruppe Superpositions führt Mensch, Natur und Hochwasserschutz klug zusammen. Die klare Trennung von gestalteter und freier Landschaft in der dritten Etappe des Projekts gefällt besonders. Ebenso die städtebauliche Ebene: Der Eingriff spurt die Entwicklung von Acacias vor, wo ein neuer Stadtteil für mehrere tausend Bewohner entstehen soll. ●

Confi'lien

MARS 2016

LE DOSSIER

Fin des travaux d'une Aire renaturée

Mairie Méthode et résultats d'optimisation énergétique des bâtiments publics 7

Intergénération Toutes les activités 2016 à Cressy Plus 13

Memento Toutes les adresses des sociétés communales 15

Coopératives Portes ouvertes aux interventions artistiques dans le quartier de Cressy 16

Commune de Confignon

SOMMAIRE

Dossier	4–6
Côté mairie	7–10
Dans le rétroviseur	10
Délibérations du Conseil municipal	11
Le coin des associations	11–13
Sur le bloc-notes	13–14
Espace culture	14, 16
Associations communales	15

Editeur :
Commune de Confignon
Chemin de Mourlaz 2
1232 Confignon
022 850 93 93
Fax 022 850 93 92
communication@confignon.ch

Conseillère administrative en charge de la communication :
Elisabeth Gabus-Thorens

Coordination et dossier :
Suzanne Oguey, Déléguée développement durable.
Ont contribué à cette édition :
Elena Giario, Responsable des activités sociales, **Eric Kunz**, Secrétaire général, **Mario Rodriguez**, Secrétaire général adjoint

Crédits photos (n° de page) :
Aérialworks / F. Chironi (1, 4)
J. Berthet (2) **Superpositions** (5, 6)
P. Gachet (9) **F. de Limoges** (3, 10, 14)
FC Bernex-Confignon (12)
G. Arnold Taha (16)

Impression :
Imprimerie G. Chapuis SA
Imprimé sur du papier 100% recyclé (Certifié FSC®Recycled, Ecolabel Européen, Ange Bleu et ISO 14001)

RECYCLÉ Papier FSC FSC® C103623

Sylvie Jay
Maire

L'ÉDITO

L'Aire renaturée : une rivière à placer sous la protection de chacun

Cela fait plusieurs mois que nous attendons avec impatience la fin des travaux de la renaturation de l'Aire. C'est chose faite, donc à vos agendas ! En effet, ce printemps aura lieu l'inauguration de ce magnifique écrin bucolique de verdure et de son périmètre merveilleux pour la détente, les promenades à pied ou à vélo, les flâneries voire les rêveries.

Les concepteurs de cet ouvrage ont tout mis en œuvre pour que les usagers puissent bénéficier d'un total dépaysement et éprouver la sensation d'être partie prenante avec les éléments naturels du site. Au fil de l'Aire, ce n'est pas uniquement d'un magnifique cheminement de promenade dont vous pourrez jouir, mais également de nombreux autres aménagements propices aux loisirs et à la convivialité, comme des tables et des bancs, des espaces couverts, des lieux d'observation de la faune et de la flore, une pergola et tant d'autres « lieux de possibles », créés en dialogue avec le projet de renaturation. Nous vous invitons à en apprendre davantage dans le dossier de ce journal.

Toutefois, ce coin de paradis nécessite une compréhension de la part de l'ensemble des usagers, étant entendu que seul un usage intelligent et collectif de ce bien commun permettra d'en assurer la pérennité. Pour cela, il est absolument indispensable que tout un chacun ait une démarche citoyenne et adopte vis-à-vis de ces espaces naturels et publics une attitude qui, de nos jours, devient toujours plus précieuse : le respect.

Les autorités communales vont tout entreprendre pour que ce lieu de détente puisse conserver son nouvel aspect quasi initiatique. De ce fait, la Mairie doit non seulement organiser son entretien, mais aussi stimuler et renforcer la prise de conscience des habitants et des usagers sur le rôle qu'ils ont à jouer. Un grand travail sera en effet nécessaire, dès le début, pour sensibiliser les utilisateurs à cette problématique. L'idéal serait que chaque usager devienne en quelque sorte l'ambassadeur et le gardien des lieux. Cela bien évidemment sans prétériter l'aspect relationnel et convivial du site !

Pour les Confignonnais, c'est une chance d'être à quelques pas d'un dépaysement complet et revigorant. Soyons-en fiers et agissons de telle manière que les bords de l'Aire soient vraiment un bien commun à protéger ensemble pour longtemps.

Inauguration : réservez les 10 et 11 juin !

La partie officielle prendra place vendredi 10 juin en fin d'après-midi. Le **samedi 11 juin**, ***Journée sans ma voiture***, *le Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) du Canton de Genève convie la population à venir découvrir* ce magnifique espace naturel et ses aménagements, grâce à des animations. Les détails de cette fête d'inauguration vous seront communiqués ultérieurement via un tous ménages.

Cité de l'énergie GOLD Confignon european energy award

Commune de Confignon

Les «losanges» disparaissent progressivement au bénéfice d'une rivière dynamique s'écoulant dans une plaine alluviale naturelle, 16 novembre 2015.

LE DOSSIER

Fin des travaux d'une Aire renaturée

Petite chronique d'une rivière qui sort de son lit et d'un canal qui se mue en promenade

Lors du lancement du programme de renaturation des cours d'eau en 1998, l'Aire est l'une des rivières les plus dégradées du canton. Canalisée sur près de la moitié de son tracé genevois, elle est même enterrée sur la fin de son parcours et déconnectée biologiquement de l'Arve dans laquelle elle se jette. Avec la Seymaz, la renaturation de l'Aire constitue le projet phare du programme cantonal de renaturation des cours d'eau. 18 ans plus tard, et à la veille d'inaugurer la fin des travaux de renaturation de l'Aire sur territoire genevois, retournons-nous sur les grandes étapes du retour à la vie de ce cours d'eau qui nous est cher, ainsi que sur les nombreux aménagements créés qui nous permettent d'y redécouvrir de multiples loisirs en plein air pour tous les âges.

La rivière, fil rouge d'un projet d'ensemble

L'Aire prend sa source en Haute-Savoie et se jette dans l'Arve non loin de la Jonction, en pleine ville de Genève. Diagnostiquée comme étant une rivière hautement polluée, la pêche et la baignade y sont interdites dès 1982, puis à nouveau possibles dès 2001. Certains étés, le secteur amont du cours d'eau était complètement asséché et une grande partie de la faune et de la flore avait disparu. Pour autant, des enjeux liés à la gestion des crues subsistaient, notamment dans le village de Lully où des insuffisances du système d'évacuation des eaux de pluies augmentaient les risques d'inondation. Ces déficits ont d'ailleurs été mis en évidence dans la nuit du 15 novembre 2002 lorsqu'une partie des habitations de Lully a été soudainement inondée.

La renaturation définie comme prioritaire pour les raisons évoquées, encore fallait-il prendre appui sur un projet convaincant, à la mesure de l'envergure de l'opération. En effet, il n'était pas question de se pencher uniquement sur «le lit de la malade»; une réflexion d'ensemble devait être proposée et portée, nécessitant d'aller au-delà du seul domaine de l'ingénierie. La renaturation du cours d'eau a en effet impliqué une réorganisation territoriale et paysagère de toute la plaine de l'Aire.

Des architectes dans le paysage

Au début des années 2000, à la suite d'un mandat d'études parallèles, c'est la proposition présentée par le groupement Superpositions qui a été adoptée. Georges Descombes, le «façonneur de l'Aire» comme le qualifie C. Bernet dans un article de la Tribune de Genève qui lui est consacré [1], répond à l'utilité d'un architecte dans ce type de chantier: *«Cette opération sert d'abord à sécuriser la rivière, en lui donnant de l'espace pour la calmer en cas de crue, et à la revitaliser en recréant un écosystème. C'est un travail complexe qui fait appel à de nombreuses disciplines, un travail collectif. Il a été possible grâce à une forte volonté politique et à un Service de la renaturation très à l'écoute. On a ainsi repensé le territoire et cette expérience, il fallait la rendre publique. Nous avons donc créé comme une promenade, qui est un lieu d'observation. C'est aussi bien sûr un lieu de détente et il fallait agencer l'espace pour faire en sorte que les intérêts de l'écologie, de l'agriculture et des gens s'y retrouvent en mieux».* L'architecte «dans le paysage» et non «du paysage», comme il aime à le souligner, explique également l'importance – dans cet énorme projet planifié sur plusieurs étapes – de savoir lire le territoire qui se transforme au quotidien pour saisir les opportunités d'évolution du projet. Et il s'agit également parfois de «travailler au millimètre».

Vu la multiplicité des acteurs concernés, cette renaturation a été suivie depuis 2002 par une structure de coordination et de concertation, appelée «Charte Aire». Cette dernière a permis de réunir les milieux concernés: les associations d'habitants riverains, de protection de la nature, les représentants du monde agricole ainsi que les administrations cantonales et communales.

Programme et phasage

La revitalisation de l'Aire a été entreprise comme un processus permettant de réaliser des interventions par étapes tout en restant dans une vision globale clairement définie.

Tout programme de revitalisation assigne trois objectifs essentiels: la sécurité des personnes et des biens, la préservation de la nature et du paysage, l'accès de la population à l'eau.

Première étape: le tronçon pilote, du pont des Marais au pont du Centenaire

Commencée en 2002, poursuivie en 2006, cette séquence de 800 mètres a été un terrain où ont été expérimentées des solutions techniques valables pour l'ensemble du projet.

Deuxième étape: du pont de Certoux au pont de Lully

Partie centrale en matière de sécurité, cette phase réalisée entre 2008 et 2010 a permis l'élargissement de la rivière et la gestion des eaux de ruissellement en provenance du coteau de la Feuillée, en amont de Lully. Les travaux entrepris répondaient au triple objectif fixé par le programme, soit:

- protéger les villages du bas Lully et de Certoux des inondations dues aux crues de la rivière, aux eaux de ruissellement et à la remontée de la nappe phréatique;
- restaurer la dynamique alluviale et diversifier les valeurs naturelles et paysagères;
- créer de nouveaux espaces de promenade et de détente pour le public.

Profitant de l'espace et de son nouveau lit élargi sur le tronçon renaturé, la rivière a retrouvé une dynamique impressionnante dès les premières crues: elle a changé de morphologie, fait des méandres, déposé des alluvions et créé ainsi une diversité de milieux et d'habitats très intéressante pour la faune et la flore.

Sur la rive droite du cours d'eau, l'ancien couvert communal de Perly-Certoux a été démoli au profit d'un nouvel aménagement permettant d'améliorer l'accueil des manifestations locales.

Troisième étape: du Pont de Lully au pont des Marais

La dernière étape de renaturation de l'Aire sur le territoire de Confignon est arrivée à son terme et sera prochainement l'occasion d'une cérémonie d'inauguration pour fêter comme il se doit la renaissance de cette rivière ainsi que ses aménagements (cf. l'édito).

La réorganisation territoriale réalisée durant cette troisième phase met en effet en parallèle l'espace de liberté retrouvé par la rivière – un continuum biologique de plus de deux kilomètres – et un

Le projet des 4,5 km de rivière revitalisée a été divisé en plusieurs étapes et tronçons.

[1] *Tribune de Genève du 26 mai 2015, Genève vient d'honorer Georges Descombes, l'architecte qui donne à voir le paysage. p. 20.*

SUPERPOSITIONS 4 rue du Beulet CH 1203 Genève tél:+41 22 338 02 30 courrier@adr-architectes.ch

La pergola sur l'ancien canal de l'Aire qui recueille désormais les eaux de ruissellement.

nouvel «espace public rural» constitué par le canal transformé (l'ancien «lit bétonné» de la rivière) et la promenade de l'Aire.
Le chantier s'est ouvert début août 2012, avec les abattages et défrichements d'arbres pour se terminer en décembre 2015. Les abattages concernaient des essences non caractéristiques de bord de rivières (bois durs) qui s'étaient développés dans les anciens méandres de l'Aire, suite à sa canalisation dans les années 30. Ces abattages étaient nécessaires en vue de laisser la rivière s'écouler librement en parallèle de l'ancien canal. Ils ont été généreusement compensés par la plantation d'essences indigènes adaptées.
En juin 2013, le public a pu découvrir la mise en eau en aval de l'autoroute d'un grand méandre de la rivière qui avait disparu avec sa canalisation des années 30. Une importante végétation arbustive s'y est développée pour le plus grand bonheur des espèces animales et végétales (voir la photo de couverture).
Un an plus tard, ce seront les losanges imaginés pour aider la rivière à se frayer son chemin propre et façonnés à la pelle mécanique sur une large portion de terre, en amont de l'autoroute, qui sont à leur tour mis en eau. L'Aire est alors détournée de son corset du XXème siècle sur une longueur de 900 mètres.
En remontant un peu en amont, une généreuse pergola «en évolution», selon la végétation qui la recouvrira au fil du temps, a été implantée sur l'ancien canal. L'espace créé par ses concepteurs ouvre une large place aux possibles; il peut par exemple être propice à l'accueil de spectacles et à tant d'autres moments récréatifs. Un peu plus loin, un verger accessible à tous a été planté en souvenir de Jean-Daniel Chevalley, qui fut un acteur essentiel du projet et arboriculteur à Lully. Les promeneurs pourront y cueillir un fruit au fil de leur promenade. Quant au pont de Mourlaz, il est désormais uniquement dévolu à la mobilité douce, comme prévu dès l'origine du projet.

Autre élément majeur de cette troisième phase: la construction d'une digue en épingle en amont de l'autoroute de contournement. Cette digue a pour vocation de retenir un potentiel de pas moins de 300'000 m^3 d'eau en cas de crues extrêmes, afin de protéger le secteur Praille – Acacias – Vernets (PAV) des risques d'inondations centennales.
Intégrée à la topographie existante, la digue se fond dans le paysage et n'excède pas une hauteur de 3,5 mètres. Les piétons qui la traversent y ont une magnifique vue sur le panorama de la rivière revitalisée qui refaçonne jour après jour son lit naturel en aval de l'autoroute. D'autres éléments techniques de déviation et de rétention, d'une eau qui pourrait devenir dangereuse pour l'occupation humaine du territoire, ont également été réalisés sur ce tronçon et sont observables au fil de la promenade.

Une quatrième étape, située à la frontière suisse ainsi que dans le vallon de Saint-Julien est en cours de réflexion.

Vaste chantier de renaturation, tant dans ses dimensions spatiales que temporelles, le projet est remarquable et remarqué. Notons à ce propos qu'il a remporté plusieurs distinctions dont, pour la seconde phase, le Prix Schulthess des jardins 2012 attribué au Groupement Superpositions, ainsi que, pour sa troisième et dernière étape, le prix Hase in Gold 2015, décerné par la Revue suisse d'architecture, design et paysage *Hochparterre*.

Blaireaux, espèces pionnières rares, fleurs, poissons, arbustes… profitent déjà largement de cette Aire ressuscitée. Ne vous reste plus qu'à vous rendre à votre tour – si ce n'est déjà fait – sur les nombreuses aires de détente réalisées pour bénéficier du délassement offert par cet «espace public rural» et goûter à l'émotion suscitée par une rivière divagante sortie de son lit, mais désormais sans risque d'inonder les terres habitées.

Maître d'ouvrage:
Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) – Service de renaturation des cours d'eau.
Mandataires:
Groupement Superpositions – Georges Descombes architecte, ADR architectes, Léman-Eau (ZS ingénieurs civils, B+C Ingénieurs), Biotec biologie appliquée.
Partenaires du projet:
«Charte de l'Aire» regroupant les autorités et administrations des communes riveraines du cours d'eau et les associations des habitants riverains, agricoles et de protection de la nature.
→ ***Plus d'infos sur superpositions.ch***